

Poste à pourvoir à l'Autorité de sûreté nucléaire

Intitulé du poste : **Chargé(e) de mission à la Direction de l'environnement et des situations d'urgence de l'Autorité de sûreté nucléaire, en charge du suivi des rejets des installations nucléaires et de leur impact sur l'environnement**

Localisation : Autorité de sûreté nucléaire
Direction de l'environnement et des situations d'urgence (DEU)
Bureau de l'environnement et de la prévention des nuisances
15, rue Louis Lejeune - CS70013 - 92541 Montrouge Cedex

Présentation de l'ASN

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines.

L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

L'ASN est une autorité administrative indépendante (AAI) créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. Elle est dirigée par un collège de cinq membres qui conduit la réflexion de l'ASN en matière de contrôle dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, définit la politique générale de l'ASN et prend les décisions majeures. Le directeur général de l'ASN, sous l'autorité du Président, organise et dirige les services centraux de l'ASN et ses onze divisions territoriales.

Les directions des services centraux de l'ASN sont chargées d'élaborer la réglementation technique générale et de coordonner l'action des équipes chargées en région du contrôle de terrain des installations et des activités.

Missions de la Direction de l'environnement et des situations d'urgence

La direction de l'environnement et des situations d'urgence (DEU) de l'ASN est une direction transverse constituée de 20 agents, organisée en deux bureaux :

- le bureau de l'environnement et de la prévention des nuisances (BEN) ;
- le bureau de la sécurité et de la préparation aux situations d'urgence.

Au sein de la DEU, le bureau de l'environnement et de la prévention des nuisances (BEN) a en charge la définition et l'animation de la politique de l'ASN en matière d'environnement (réglementation, rejets, surveillance de l'environnement) ainsi que le suivi de l'impact des installations nucléaires de base (INB) sur l'environnement.

Attribution du titulaire

Vous serez chargé(e), au sein du bureau de l'environnement et de la prévention des nuisances, de différentes missions liées à l'encadrement des rejets radioactifs des installations nucléaires, à leur suivi et à la surveillance de leur impact sur l'environnement.

Dans ce cadre, vous serez amené à intervenir sur l'ensemble des types d'installations nucléaires : centrales nucléaires, usines du cycle du combustible, installations de recherche, centres de stockage, laboratoires de mesure, etc. En lien avec les missions du poste, vous y mènerez, après un processus d'habilitation spécifique, des inspections dans le domaine de l'environnement.

En lien étroit avec les autres membres du bureau, vous contribuerez à définir la doctrine applicable à l'encadrement des rejets des INB en veillant à leur harmonisation entre les différents types d'installations et sur l'ensemble du territoire. Vous participerez à la définition du cadre réglementaire applicable aux INB en matière de protection de l'environnement et à la préparation des décisions de l'ASN fixant les valeurs limites d'émission et les modalités de rejets de chaque installation.

Vous serez également en charge du contrôle de la conformité des rejets et du suivi de leur évolution par rapport aux valeurs limites autorisées et aux prévisions annuelles, notamment au travers de l'analyse des documents transmis par les exploitants et lors d'inspections.

Vous conduirez l'instruction de demandes d'accords de l'ASN préalables à certaines opérations relatives à la gestion des effluents et aux conditions de rejets des INB.

Vous superviserez la thématique des « inspections avec prélèvements » et assurerez le pilotage du suivi des contrôles croisés (contrôles contradictoires réalisés par des laboratoires indépendants) sur les effluents des INB.

Vous pourrez contribuer à l'élaboration de guides d'inspection et d'instruction et participer à différentes actions en lien avec les thématiques relevant des compétences du bureau.

Dans le cadre de vos missions, vous serez en contact avec les divisions territoriales de l'ASN qui assurent le contrôle des installations nucléaires au niveau local, avec les autres directions nationales de l'ASN pour les sujets transverses, avec l'IRSN, appui technique de l'ASN, avec le Ministère de la transition écologique et avec les exploitants nucléaires. Vous pourrez être amené à participer à différents groupes de travail (ex. : réseau des correspondants « environnement » de l'ASN, réseau des inspecteurs « laboratoires agréés »...) ainsi qu'à des réunions internationales, notamment au sein du « Radioactive Substances Committee » de la Convention OSPAR (Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est), du comité « article 35 » du traité Euratom ou dans le cadre de relations bilatérales avec d'autres autorités de sûreté.

Vous suivrez un cursus d'habilitation dédié pour obtenir le statut d'inspecteur des installations nucléaires de base (INB). Vous participerez à des inspections de terrain sur les thématiques environnementales dans les INB et auprès des laboratoires agréés pour la mesure de la radioactivité de l'environnement. Vous réaliserez des actions de formation en lien avec vos missions. Vous participerez également à des exercices de crise et pourrez être amené à participer à la réponse de l'ASN aux situations d'urgence. À ce titre, vous participerez au dispositif d'astreinte de l'ASN (2 à 3 semaines par an).

Des déplacements en France et le cas échéant à l'étranger sont à prévoir.

Profil

Ce poste conviendrait à un ingénieur intéressé par la thématique de la maîtrise des rejets et de l'impact des installations nucléaires sur l'environnement, maîtrisant les outils informatiques, aimant le travail en équipe et disposant d'une bonne capacité de représentation. Une formation d'école d'ingénieur ou universitaire de niveau bac +5 ou équivalent est requise.

Les autres compétences et qualités recherchées pour ce poste sont : de la rigueur et de l'autonomie, un bon esprit de synthèse, des qualités rédactionnelles et un sens aigu des relations humaines.

Sans être indispensables, une connaissance du fonctionnement des installations nucléaires de base, en particulier sur les aspects liés aux rejets des installations, la connaissance de la réglementation applicable en matière de

protection de l'environnement ou une expérience en analyses de la radioactivité seraient appréciées. En fonction du profil du candidat, des formations spécifiques en vue d'acquies ces compétences pourront être proposées.

Conformément à l'article L. 114-1 du code de la sécurité intérieure, le candidat est informé qu'une enquête administrative, destinée à vérifier que son comportement n'est pas incompatible avec l'exercice des fonctions ou des missions envisagées, sera réalisée préalablement à l'affectation ou l'embauche.

Personnes à contacter

M. Olivier RIVIERE – Directeur de l'environnement et des situations d'urgence

Tél : 01 46 16 43 71 – mél : olivier.riviere@asn.fr

Mme Nathalie REYNAL – Cheffe du bureau de l'environnement de la prévention des nuisances

Tél : 01 46 16 43 76 – mél : nathalie.reynal@asn.fr